

Direction Générale des Territoires et de la Mer

Réf : 0083

Cayenne, le 23 FEV. 2021

Direction de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Alimentation  
et de la Forêt  
Service Paysages, Eau et Biodiversité

**Le Chef du service paysages, eau et  
biodiversité**

**au**

**Chef du service urbanisme, logement et  
aménagement**

Affaire suivie par : Jahsania CURTIUS

Tél : 05 94 29 68 62

Mél. : jahsania.curtius@developpement-durable.gouv.fr

**Objet : Avis sur déclaration de projet d'une centrale photovoltaïque à Kourou**

**Réponse à la consultation : lancée par le Service Urbanisme Logement et Aménagement**

### Milieus naturels

Ce projet en espaces d'activités économiques futurs au SAR est situé sur une zone déjà largement anthropisée. Les espaces naturels remarquables du littoral contiguës à la parcelle du projet sont bien identifiés dans l'étude d'impact et ne seront pas impactés par le projet.

Aussi, au regard des enjeux sur les espaces naturels sensibles et espaces protégés, ce projet n'appelle pas de remarques particulières de notre part.

### Conclusion du service

Le service rend un avis favorable sous réserve de respecter une zone tampon entre le projet et les espaces remarquables contiguës comme le propose l'étude d'impact.

Le Chef de service



Vincent NICOLAZO DE BARMON

